2023

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





ZONE DE DISTRIBUTION: METROPOLE LYON VAL D'AZERGUES

Anticipant l'obligation de contrôle fixée au 1er janvier 2026, les PFAS ont été recherchés sur ce réseau compte tenu d'une situation à risque et conformément au plan d'action interministériel mis en œuvre par l'ARS (voir site internet de l'ARS). Aucun dépassement de la limite réglementaire n'a été observé. La surveillance est cependant maintenue.

A la lumière de nouvelles connaissances scientifiques, dans son avis du 29/04/2024 l'Anses a réévalué le risque sanitaire (pertinence) du Chlorothalonil R471811, et l'a classé comme non pertinent. Pour cette raison ce paramètre n'est pas pris en compte dans l'indicateur de qualité. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par

tous

A: Eau de bonne qualité

B: Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2022 : C

Votre réseau est alimenté par les champs captants Grande Bordière (Ambérieux d'Azergues) et Pré aux lles (Quincieux), et par le puits du Divin (Anse).

Elle fait l'objet d'un traitement de démanganisation et de désinfection au chlore.

Votre réseau alimente de façon permanente 3 communes (LISSIEU, QUINCIEUX, TOUR-DE-SALVAGNY (LA)), soit 10908 personnes. Le responsable des installations est EAU PUBLIQUE DU GRAND LYON.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le S.I.E. VAL D'AZERGUES qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle Nombre de prélèvements : 43 contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Conformité: 100 % Absence exigée.

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Valeur maxi: 0 n/100 ml

Nombre de prélèvements : 26 Valeur moyenne: 9,84 mg/L Valeur maxi: 13 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. Nombre de prélèvements : 12

réglementaire

Conformité: 67 % Nombre de substances recherchées : 216 Valeur maxi: 0,135 microgramme/L

(chlorothalonil r471811)

Substance(s) non conforme(s): chlorothalonil

épassements réguliers de la limite

r471811

Quelques conseils



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).



ADOUCISSEUR

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.





Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

SOMME DE 20 PFAS

Le terme "PFAS" regroupe plusieurs milliers de substances d'origine industrielle et utilisés dans de nombreux produits de la vie courante. Ces composés se dégradent très peu et persistent longtemps dans l'environnement. Le maximum réglementaire est 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne: 0,0578 microgramme/L Valeur maxi: 0,0677 microgramme/L

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil

Nombre de prélèvements : 26 Valeur moyenne: 24,6 °f Valeur maxi: 25,6 °f



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 04/06/2024

UDI 069003288

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations des réseaux privés (après compteur) ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée

Elément d'origine naturelle pouvant générer une coloration de l'eau. Le maximum réglementaire est 50 microgramme/L.

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 43 Valeur moyenne: 0 microgramme/L Valeur maxi: 0 microgramme/L